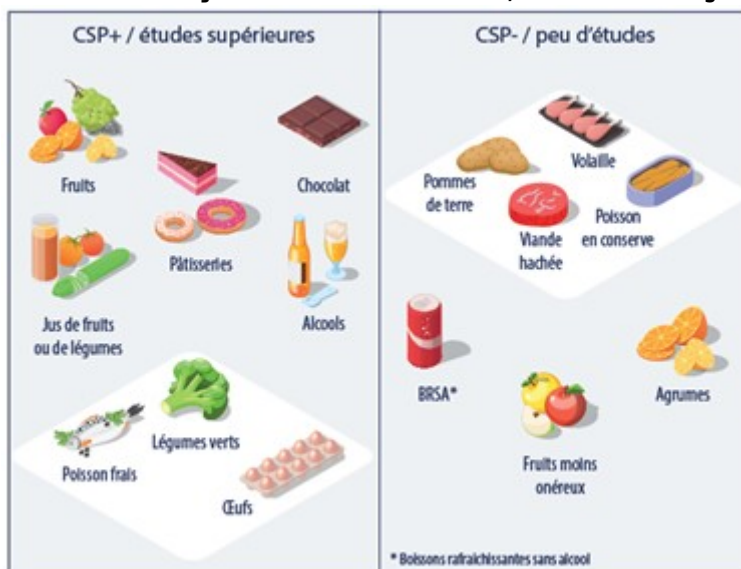


FOCUS : PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

24 janvier 2025

Plusieurs études traitant de la précarité alimentaire ont été publiées entre septembre et novembre 2024. Pour commencer, un [rapport](#) de l'Institut Montaigne montre que l'alimentation est le reflet des inégalités socioéconomiques : plus le revenu est faible plus l'alimentation représente une part importante du budget et plus les produits frais sont remplacés par des produits de moindre qualité nutritionnelle (figure). Selon les auteurs, il est nécessaire de conduire des réflexions concertées entre pouvoirs publics, industriels, distributeurs, restaurateurs et consommateurs afin d'élaborer des politiques alimentaires tenant compte à la fois de leurs impacts sociaux, sanitaires et environnementaux (réduction de l'empreinte environnementale et climatique).

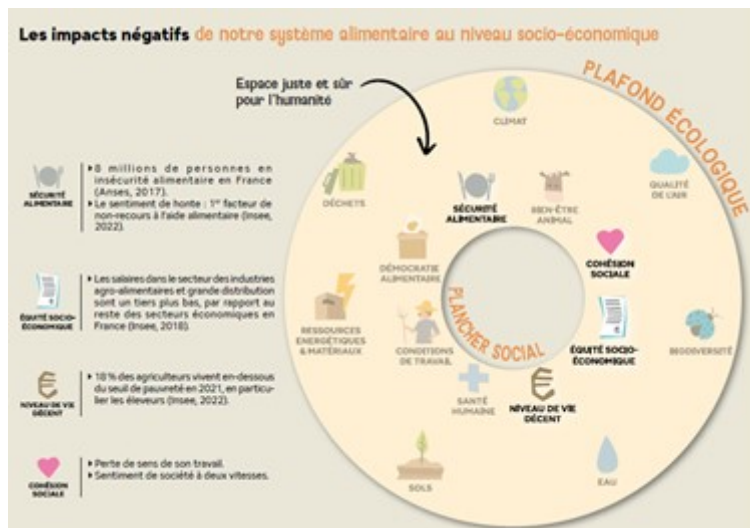
Aliments majoritairement consommés, selon la catégorie socio-professionnelle des mangeurs



Source : Institut Montaigne à partir des données INCA 3 et Insee

Cette recommandation est également formulée par le [rapport](#) élaboré par le Secours catholique – Caritas France, le réseau Civism, Solidarité Paysan et la Fédération des diabétiques. Selon eux, le prix de l'alimentation cristallise les tensions du système alimentaire, qui doit concilier différents objectifs contradictoires : accessibilité sociale, durabilité, juste rémunération des producteurs, etc. (figure). Le document rappelle l'estimation de 8 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, parmi lesquelles 2 millions ont recours à l'aide alimentaire. Par ailleurs, le nombre de diabétiques a augmenté de 160 % entre 2001 et 2022, et les dépenses de santé publique liées à l'obésité et au diabète s'élèvent à 11,7 milliards d'euros (2022).

Impacts négatifs du système alimentaire en matière socio-économique



Source : Secours catholique – Caritas France, réseau Civam, Solidarité Paysan et Fédération des diabétiques.

Dans une [note](#), l'Institut Rousseau reprend de son côté l'idée d'un « droit à bien manger » et de l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation. Une quarantaine d'organisations regroupées dans un collectif national portent cette proposition. Un [article](#) de la revue *L'Économie politique* décrit les principes de fonctionnement d'un tel régime de protection, qui supposerait la création d'une branche dédiée de la sécurité sociale.

Dans un [rapport](#) commandé par la Fondation Jean Jaurès, L. Cantuel (responsable du pôle institutionnel et stratégique aux Restos du Cœur) rappelle l'importance de l'aide alimentaire pour lutter contre la pauvreté. Il présente aussi des alternatives à cette aide : chèque alimentaire (aide monétaire pour l'achat de produits alimentaires) et sécurité sociale de l'alimentation, sur laquelle il porte quant à lui un regard critique. Il s'interroge en effet sur le coût de ce dispositif et sur ses potentielles limites, en particulier l'exclusion de personnes non affiliées à la sécurité sociale et pourtant aujourd'hui bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Enfin, un nouveau [MOOC](#) intitulé *Les précarités alimentaires. Favorisez l'accès à une alimentation choisie, durable et de qualité pour toutes et tous* est accessible jusqu'au 3 février 2025 sur la plateforme France université numérique (figure).

MOOC Les précarités alimentaires. Favorisez l'accès à une alimentation choisie, durable et de qualité

